



Nouvelles du conseil du 5 octobre 2020

3 conteneurs à carton dès janvier

Les autorités municipales ont décidé d'implanter trois conteneurs à carton dans la localité, pour un essai d'une année à compter du début janvier 2021. Ils seront placés respectivement au bas de L'Euchette, à la rue de la Gare et enfin sur la place de Sombeval ; en chacun de ces sites, ils seront installés à proximité des conteneurs semi-enterrés. Pour y glisser les cartons, il faudra préalablement les écraser.

Cette décision fait suite à l'interdiction définitive, rappelée ici, de déposer du carton dans les conteneurs semi-enterrés.

La Municipalité souligne qu'il est bon de privilégier, pour le recyclage des cartons, la déchetterie du Brahon où une presse est mise à disposition.

Déchets : signalements désormais possibles

Le Conseil municipal a accepté lundi la proposition qui lui était faite par la fondation Arc jurassien Déchets, d'ouvrir à ses habitants la possibilité de signaler le dépôt de déchets sauvages sur le territoire communal.

En clair, en téléchargeant l'application du MEMODéchets, chaque personne de Sonceboz-Sombeval pourra dénoncer des agissements illicites en matière de déchets. Cette application pour smartphone est disponible dans l'App Store ou sur Google Play. Elle recense toutes les données sur la gestion des déchets et sur l'évacuation des ordures dans la localité.

On trouvera toutes les informations utiles sur le site www.fondation-ajd.ch

Maison de l'Enfance : un petit pas franchi

Les autorités municipales ont pris connaissance lundi soir d'une ordonnance émanant de la Préfecture du Jura bernois, concernant la demande de permis déposée pour la future maison de l'Enfance. Ce projet a été approuvé par les électeurs, rappelons-le, en votation populaire de juin 2019.

Parmi les trois oppositions qui étaient encore à traiter, une a été retirée, après acceptation par le Conseil municipal que les conditions particulières la motivant soient nommément incluses au permis de construire.

Les deux autres oppositions étant pendantes, il apparaît que le chantier ne pourra pas être lancé avant l'été prochain, au mieux.

Planning adopté

Le Conseil municipal a adopté lundi le planning concernant l'assemblée municipale du 7 décembre prochain. Il mettra au point son ordre du jour en séance du 2 novembre.

Cette assemblée devra respecter les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là, ce qui impliquera évidemment une organisation particulière.

Congé parental

L'Exécutif local a modifié cette semaine l'Ordonnance sur le personnel communal et les traitements, afin d'y introduire le congé parental approuvé par le peuple suisse en votation du 27 septembre dernier.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Séance extraordinaire

Le Conseil municipal a décidé qu'il tiendrait une séance extraordinaire lundi prochain 12 octobre, qui sera consacrée au plan de zones. Ensuite de celle-ci, ce document sera adressé à l'Oacot (Office des affaires communales et de la gestion du territoire) pour examen préalable.

Décompte

Les autorités ont ratifié le décompte relatif à l'achat d'une machine à désherber, effectué en commun, au début de l'année, avec nos voisins de Corgémont et de Cortébert. Cet appareil a coûté quelque 30'000 francs au total.

Bouleau dangereux

Durant l'hiver, les cantonniers procéderont à l'élagage drastique d'un bouleau qui se dresse à la rue Neuve et constitue un danger pour les passants, par les branches qui menacent de se rompre sous l'effet du vent.

Apprenti engagé

Le Conseil municipal a décidé d'engager Tony Zerbini, un jeune homme de la localité, en tant qu'apprenti employé de commerce. Il commencera sa formation de trois ans en août 2021 et les autorités lui souhaitent d'ores et déjà une très cordiale bienvenue.